

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	DES ABEILLES	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	CIRIERES	JEUDI 17 OCTOBRE

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education Nationale	Collectivités	Autres participants
MME NOVAIS JARRET (excusée) MME BRUNEAU MME POISBLEAU MME GILBERT MME ROUX (excusée)	Président(e) MME DEBORDE Enseignants - MME PINEAU - MME BROSSET - MME GALLAS IEN M.MIRVAL A	MME TISSERAND	DDEN M.BOULY

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : BROSSET Aurélie
Rappel :

Ordre du jour

- Fonctionnement du conseil d'école – Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- Règlement intérieur et charte de laïcité
- Actions pédagogiques 2019-2020.
- Utilisation des moyens de l'école
- Sécurité : PPMS / exercices incendie / travaux
- Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

1. Fonctionnement du conseil d'école

- présentation de la nouvelle équipe enseignante et des autres membres du conseil d'école.
- *résultats des élections :
-51 votants pour 115 inscrits – taux de participation de 44,35 %
- *les représentants des parents d'élèves
- *M.Bouly, DDEN et son rôle : rôle de médiation entre les partenaires gravitant autour de l'école.
- Règles de fonctionnement du conseil d'école :
« Chacun des membres de droit dispose d'une voix en cas de vote. Les parents suppléants peuvent assister aux réunions mais ils n'ont le droit de voter qu'en absence du parent titulaire : jamais plus de parents votants que de classes dans l'école ».
Les questions diverses doivent être remontées avant le conseil d'école.

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

-nomination d'un secrétaire pour ce 1^{er} conseil d'école : Mme Brosset
-calendrier des 2 autres conseils d'école :
*31 mars 2020
*30 juin 2020
-L'horaire est à établir en fonction de la disponibilité de chacun : 20h semble être un horaire convenant à tous.

2-Règlement intérieur et charte de laïcité.

-Validation du règlement intérieur auquel sont annexées les chartes de la laïcité et informatique
*modification effectuée concernant l'école obligatoire dès 3 ans.
-Le règlement intérieur de l'école sera mis en ligne sur le site de l'école. Des exemplaires seront consultables à l'école pour les parents n'ayant pas accès à internet.
-Vote du règlement intérieur à l'unanimité.

3-Actions pédagogiques

-Les actions pédagogiques s'appuient toujours sur le nouveau projet académique 2018-2021.

-Les projets de classe sont axés plutôt sur le thème « des émotions ». Un thème qui sera pleinement travaillé au cours de la classe découverte à dominante cirque aura lieu du 4 au 6 novembre au centre d'hébergement « Le Châtelier » à Missé.
Les arts du cirque sont une activité de création et de communication où les effets d'exploit, d'esthétisme, de surprise, de comique visent à déclencher l'émotion du spectateur. C'est aussi une activité qui laisse une grande part à l'imaginaire et au rêve.

Ce projet de séjour répond aussi aux objectifs du projet d'école 2019-2021 à savoir :

-mettre la maîtrise des langages fondamentaux (lire, dire, écrire, compter) au centre des apprentissages des cycles 2 et 3 pour accéder à d'autres savoirs,
-mettre l'enseignement du langage oral comme de l'écrit au centre des apprentissages du cycle 1,
-impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie pour construire leur parcours citoyen,

Cette classe découverte permettra aussi de fédérer l'ensemble des élèves de l'école, de cultiver le plaisir d'être ensemble et d'y investir les parents.

Ce projet a pu aboutir grâce au financement de l'APE, de la mairie et de l'investissement des familles.

Le thème des émotions associera les différents partenaires à savoir : l'APE, le CSC de Cerizay et l'association Familles Rurales.

-dictée intergénérationnelle : le 18 octobre au matin, proposée par le CSC de Cerizay. 15 adultes se sont proposés
-projet dans le cadre du PEAC : sur le thème de l'imaginaire. Visite des rochers gravés de Vaux avec intervention d'un auteur illustrateur (Luc Turlan). Deux spectacles sont proposés en lien avec le projet.
-Visioconférence en anglais pour la classe des CM : un assistant anglophone mènera les séances.

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

4-Utilisation des moyens de l'école

L'école compte 84 élèves répartis sur 4 classes. La direction est assurée par Mme Deborde

*la classe maternelle TPS/PS/MS : 14 élèves avec Mme Pineau et Mme Leslie Courrilleau (ATSEM) + 2 ou 3 TPS au début de l'année 2020.

*la classe de GS/CP : 23 élèves avec Mme Brosset et Mme Meunier Elise, remplaçant Mme Pauline Billy en arrêt maladie (ATSEM, présente seulement le matin)

*la classe de CE1/CE2 : 21 élèves avec Mme Deborde et Mme Alvarado (le mardi)

*la classe de CM1/CM2 : 26 élèves avec Mme Gallas

Mme Pineau fait un échange de service avec la classe de GS/CP tous les jours de 14h à 15h.

Les classes de CE et de CM réalisent aussi un décloisonnement en QLM, en histoire-géographie, en sciences et en anglais

Le RASED se compose de :

- Mme Nathalie Arrivé, maitresse E qui prend en charge des élèves en difficulté,
- Mme Isabelle Léonard, maitresse G qui agit plutôt sur le comportement des élèves
- Mme Deborde Anouck, psychologue scolaire.

5-Hygiène et Sécurité

-dans le cadre du PPMS :

* rappel des risques :

- risque de transport de matières dangereuses
- risque naturel : tempête
- risque intrusion extérieure

* rappel des lieux de mise à l'abri

* rappel des signaux d'alerte :

-exercice intrusion réalisé le mardi 1er octobre.

-dans le cadre des exercices incendie :

Un exercice incendie a eu lieu le 24/09/19. Point de rassemblement à la salle du Soleil Levant.

-au niveau des travaux :

* réactivité et disponibilité des agents en cas de problèmes

-remerciements à la municipalité pour :

*le renouvellement de l'imprimante couleur et l'achat de matériel numérique dans le cadre d'ENIR

*le tableau blanc dans la classe des CE1/CE2

*la maison à insectes

*la peinture dans la classe des TPS/PS/MS

-demandes :

*l'achat de chaises en maternelle (en attente de la livraison) – celles prêtées sont celles de la cantine.

Au niveau des classes :

*fixer le vidéo projecteur de la classe de CM

Au niveau de la cour :

*2 bacs à sable (type WESCO)

*balayage de la cour 2 fois dans l'année.

*achat de vélos ou de trottinettes.

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

6-Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

-Pas de rencontres USEP pour l'année scolaire 2019-2020, peut-être participation de la classe des maternelles au Printemps des maternelles (action départementale). Coût important de la classe découverte et restructuration du comité USEP de circonscription.

-le vendredi 15 novembre : la classe des CE se rendra à la bibliothèque de Cerizay pour l'exposition *Circus*.

- inscription des classes de GS/CP et CE aux rituels Arts plastiques et de la classe de CM aux rituels Education musicale : une œuvre et des propositions de production sont envoyées chaque mois par messagerie de classe.

-intervention musique au cours du 3^{ème} trimestre pour les classes de TPS/PS/MS et de GS/CP

-Chaque classe ira voir un spectacle dans le cadre de la programmation de Scènes de Territoire. Le transport est pris en charge par l'agglomération 2b, une participation de 3,50€ sera demandée aux familles par enfant et par spectacle :

*le mardi 26 novembre – classe de CM1/CM2 – « L'île jadis » à Cerizay

*le mardi 21 janvier – classe de CM1/CM2 – « Alice ou le voyage intérieur » à Bressuire avec un atelier de sensibilisation en amont.

*le jeudi 19 mars – classes de GS/CP et de CE1/CE2 – « AAARGH !! » à Bressuire avec un atelier de sensibilisation en amont.

*le jeudi 28 mai – classe de TPS/PS/MS – « « Mokofina » à Cerizay

Fait à Cirières le jeudi 17 octobre 2019.

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole

Deborde Séverine



Le / la secrétaire de séance :

Brosset Aurélie.



